

2023

GUIDE DU PARENT



Table des matières

MOT DE BIENVENUE	2
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
INSCRIPTIONS EN LIGNE	3
NOMBRE DE SEMAINES MAXIMALE	3
CHANDAILS	3
REÇU D'IMPÔT (RELEVÉ 24)	3
POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT	4
ANNULATION PAR LE PARTICIPANT	4
CODE DE VIE	4
TOLÉRANCE « ZÉRO »	5
INTIMIDATION = TOLÉRANCE ZÉRO	5
PROBLÈME DE COMPORTEMENT ET MESURES DISCIPLINAIRES	5
QUOI APPORTER AU CAMP DE JOUR	6
REPAS ET COLLATIONS	6
TENUE VESTIMENTAIRE	6
MATÉRIEL À APPORTER QUOTIDIENNEMENT	7
CRÈME SOLAIRE	7
SÉCURITÉ, ENCADREMENT ET COMMUNICATION	8
FORMATION DU PERSONNEL	8
MÉDICAMENTS	8
ACCIDENTS	8
ALLERGIES	8
ENFANT MALADE	9
SERVICE D'ANIMATION	9
PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE / CALENDRIER	9
SITES D'ANIMATION	9
GROUPE D'ÂGE ET RATIO	10
CAMP DE JOUR SPÉCIALISÉ	10
RÈGLEMENTS À L'ACCUEIL	10
SERVICE DE GARDE	11
DESCRIPTION	11
FRAIS DE RETARD	11
PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE	11
JOURNÉE TYPE	12
NOS COORDONNÉES	12



MOT DE BIENVENUE

Bienvenue à tous au camp de jour des Snorows L'équipe d'animation est prête à accueillir votre enfant afin qu'il profite pleinement de l'été !

Ce document a pour but de vous informer des activités et des règlements du camp. Nous vous demandons votre habituelle collaboration afin de nous aider dans cette période particulière. Nous espérons sincèrement que votre enfant vivra un été haut en jeux, plaisir et aventures !

Pour nous joindre :

514 274-7358

info@rdlt9.org



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Les inscriptions au camp de jour des Snorows débutent par une période réservée aux résidents du Plateau Mont-Royal pour une période de 3 jours (codes postaux faisant foi) Le tout se fera via la plateforme d'inscription en ligne sport-plus (<https://www.sport-plus-online.com/prmsmvc/Home/Index>) (si vous ne possédez pas de compte, il est important de le créer et en indiquer la totalité des informations demandées (n'oubliez pas d'inscrire votre numéro d'assurance sociale pour le reçu d'impôt!) Pour les inscriptions il est possible de payer par Visa, Mastercard ou carte prépayée. Notez que le paiement de la carte de membre annuelle (valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours) est obligatoire si votre enfant n'a pas été inscrit à une de nos activités depuis janvier et est non remboursable en cas d'annulation d'activité.

De plus, pour toute facturation dépassant 1 semaine d'inscription, il sera possible de payer en 2 versements identiques (moins le chandail et carte de membre qui eux seront facturés au premier versement). Ceux-ci seront pris automatiquement sur votre carte de crédit, 4 semaines après l'inscription de votre enfant.

NOMBRE DE SEMAINES MAXIMALE

Afin de minimiser le nombre d'annulations et permettre du même coup un accès aux plus grands nombres de familles à bénéficier de nos services, un maximum de 5 semaines / enfant sera appliqué. Il sera possible d'inscrire votre/vos enfant(s) sur la liste d'attente des semaines où vous n'aurez pas pu effectuer l'inscription.

CHANDAILS

Le chandail des Snorows est obligatoire pour tous les enfants inscrits à notre camp de jour. Il est disponible/ajouté au moment de l'inscription en ligne. Il sera remis à votre enfant au moment de sa première semaine d'activité et devra être porté lors des grandes sorties.

REÇU D'IMPÔT (RELEVÉ 24)

Selon la Loi sur l'impôt, les frais de garde seront émis au plus tard le dernier jour de février au nom du parent payeur, à la condition que son numéro d'assurance sociale ait été dûment inscrit dans la fiche d'inscription. Notez qu'aucun relevé ne sera émis sans ce numéro (il s'agit d'une information obligatoire pour Revenu Québec). Advenant qu'il



soit manquant à votre dossier, l'émission du relevé sera retardée de quelques semaines. Il est de votre responsabilité de l'inscrire adéquatement.

Un avis de disponibilité de votre R-24 sera envoyé aux familles bénéficiant de ce crédit d'impôt. Il vous sera alors possible de le récupérer via votre compte sport-plus.

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

ANNULATION PAR LE PARTICIPANT

Il est possible d'annuler l'inscription de votre enfant via notre site web www.rdl9.org vous rendre en bas de la page d'accueil «demande de remboursement» . Veuillez prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour le traitement complet de votre demande.

Selon l'Office de protection du consommateur, des frais de 10% des frais payés peuvent être retenus sur la facture totale ou 50\$ (le plus petit montant des deux.). Le remboursement s'effectue selon le mode de paiement initialement utilisé pour l'inscription.

Malgré la loi qui prévaut mais dans un souci d'équité envers la communauté, nous vous saurions gré de procéder à des annulations idéalement 1 semaine avant la/les semaine(s) que vous désirez annuler. Ceci dans le but de nous laisser le temps de communiquer avec les familles sur la liste d'attente et ainsi leur permettre d'obtenir une place pour leur enfant...MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

CODE DE VIE

S.V.P. lire les règles suivantes avec votre enfant avant le début du camp de jour et vous assurer qu'il le comprend bien.

1. Fréquemment, je me lave les mains pendant 20 secondes avec du savon désinfectant selon les consignes de mon animateur.
2. J'attends toujours les directives de mon animateur lors de déplacements.
3. Je respecte mes camarades et les animateurs.
4. Lorsque les animateurs donnent une consigne, je m'assois et j'écoute calmement afin de pouvoir la mettre en pratique.
5. Lorsque je m'amuse et participe aux activités, je le fais de façon sécuritaire et avec entrain
6. Je demeure poli et j'utilise un bon langage envers les autres.
7. Je demeure en tout temps avec mon animateur.
8. Je règle mes conflits dans le respect et le calme en trouvant des solutions à mon problème.



9. Si je subis de l'intimidation ou que je suis témoin qu'un ami subit de l'intimidation, j'en parle à mon animateur ou à un membre de l'équipe du camp de jour.
10. Je garde mon environnement propre en jetant mes déchets à la poubelle, ma nourriture dans les bacs compost et en mettant mes matières recyclables dans les bacs prévus à cet effet.
11. J'utilise un langage soigné, sans blasphème, ni vulgarité, ni violence.
12. Tous les jours, j'apporte mon sourire et ma bonne humeur!

TOLÉRANCE « ZÉRO »

Il n'y aura aucune tolérance pour les comportements suivants :

- Cracher sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle ;
- Utiliser la violence physique pour s'exprimer.
- Briser le matériel de manière intentionnelle

INTIMIDATION = TOLÉRANCE ZÉRO

Les comportements d'intimidation ne sont pas tolérés. Si vous êtes témoin de cas d'intimidation ou que votre enfant subit de l'intimidation, nous comptons sur votre collaboration pour nous en aviser et nous remédierons à la situation dans les plus brefs délais

PROBLÈME DE COMPORTEMENT ET MESURES DISCIPLINAIRES

Si un enfant ne respecte pas les règles établies ou s'il présente des troubles de comportement nuisible au bon fonctionnement du groupe, la direction du camp de jour applique ces mesures disciplinaires :

1^{re} offense : avertissement verbal à l'enfant.

2^e offense : avis écrit au parent qu'il devra signer et retourner.

3^e offense : suspension d'une journée du camp de jour (sans remboursement).

4^e offense : suspension d'une semaine du camp de jour (sans remboursement).

5^e offense : expulsion complète du camp de jour (sans remboursement).

N.B. Les mesures d'avertissement 4 et 5 seront directement appliquées pour un manquement au code « tolérance zéro », et ce, sans que les trois (3) premiers avertissements aient été appliqués. L'intérêt général primera toujours sur l'intérêt



particulier. C'est en appliquant cette vision que la RDLT9 traitera tout problème de comportement.

QUOI APPORTER AU CAMP DE JOUR

REPAS ET COLLATIONS

Chaque jour, les jeunes doivent apporter un lunch froid et deux (2) collations. Étant donné qu'aucun appareil refroidisseur ne sera accessible, veuillez prévoir l'utilisation d'un bloc réfrigérant (ni micro-ondes pour réchauffer). Nous encourageons les parents à préparer des repas et des collations santé et ce, dans un souci de promouvoir de saines habitudes alimentaires.

Voici quelques recommandations :

- Utilisez un sac ou une boîte à lunch réutilisables ;
- Employez des contenants durables pour les sandwiches, les collations et les biscuits;
- Prévoyez un contenant réutilisable pour le lait, l'eau ou les jus ;
- Transférez dans de petits contenants réutilisables des aliments achetés en format économique;
- Optez pour des ustensiles en métal et des serviettes en tissu. Les contenants de verre sont interdits.

******IMPORTANT******

Les aliments contenant des noix, des arachides ou de fruits de mer dans le lunch et les collations de votre enfant sont INTERDITES

TENUE VESTIMENTAIRE

Il est suggéré que votre enfant porte des vêtements confortables pour la tenue de divers sports et adaptés à la température prévue :

- Chandail ou camisole (chandail du camp de jour obligatoire lors des sorties !)
- Short;
- Espadrilles;
- Casquette, chapeau ou bandana. **OBLIGATOIRE !**

Le port de sandales est interdit. Au camp de jour des Snorows, nous grimpons, bricolons, nageons et courons dehors... nous bougeons quoi ! JOUER EST PARFOIS SALISSANT ! Il est fort probable que votre enfant revienne à la maison avec une tenue vestimentaire qui témoigne



de sa journée. Évitez d'habiller votre enfant avec des vêtements de marques qui sont dispendieux, ça évitera des frustrations et des coûts.

MATÉRIEL À APPORTER QUOTIDIENNEMENT

Afin que votre enfant puisse transporter son matériel facilement, nous vous suggérons fortement d'utiliser un sac à dos qui contiendra :

- Lunch froid avec deux collations et des blocs réfrigérants
- Vêtements de rechange;
- Crème solaire hydrofuge;
- Maillot de bain;
- Serviette de plage;
- Bouteille d'eau réutilisable en plastique

Merci d'identifier les vêtements et objets de votre enfant.

Afin d'éviter les disputes et les pertes, les jouets venant de la maison sont interdits. Les enfants ne sont pas autorisés à apporter des objets ayant une valeur monétaire ou sentimentale. Les animateurs ne sont pas autorisés à assurer la garde de montre, d'argent, d'objets précieux ou autres articles appartenant aux enfants. La Relance des loisirs tout 9 inc. n'est nullement responsable des objets volés, brisés ou égarés

NB : L'enfant devra rapporter son sac à dos et ses effets personnels chaque jour pour l'entretien du contenu (ex. : séchage du maillot et de la serviette, nettoyage des contenants, etc.). L'enfant est le seul responsable de son sac à dos; l'animateur ne pourra pas le manipuler.

CRÈME SOLAIRE

Une crème ou un écran solaire (minimum FPS30) constitue une protection efficace contre les brûlures causées par le soleil. Voici quelques consignes :

- La crème solaire doit être appliquée avant le départ de l'enfant pour le camp de jour.
- Les animateurs accorderont, chaque jour, des pauses pour l'application de la crème solaire. La responsabilité de cette application appartient uniquement à l'enfant sous la supervision des animateurs.
- Aucun prêt de crème solaire ne sera permis.



SÉCURITÉ, ENCADREMENT ET COMMUNICATION

TOUS les animateurs et les possèdent une formation en secourisme. En tout temps, ils ont avec eux une trousse de premiers soins.

Chaque animateur détient une certification D.A.F.A. (Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), qui consiste à une formation théorique de 33 heures et 30 heures pratiques.

FORMATION DU PERSONNEL

TOUS les animateurs et les possèdent une formation en secourisme. En tout temps, ils ont avec eux une trousse de premiers soins et accès à un téléphone cellulaire.

Chaque animateur détient une certification D.A.F.A. (Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), qui consiste à une formation théorique de 33 heures et 30 heures pratiques.

MÉDICAMENTS

Les médicaments doivent être administrés à la maison. Lorsque l'ordonnance médicale n'offre aucune flexibilité pour la prise de médicaments, l'administration ou la distribution de ceux-ci pourra être effectuée par le camp de jour. Dans ce cas vous devez laisser à l'animateur une lettre indiquant les moments de la prise de médicament (heures) et le nom dudit médicament. Veuillez signer et dater la lettre en bas de page.

ACCIDENTS

En tout temps, l'équipe d'animation prendra les mesures nécessaires pour offrir des activités en toute sécurité. La RDLT9 inc. ne pourra être tenue responsable des blessures encourues dans le cadre d'une activité, à moins d'avoir agi avec négligence dans l'organisation et la mise en place de celle-ci.

La RDLT9 inc. effectuera les procédures nécessaires pour tout accident nécessitant le transport ambulanciers. Ces frais seront à la charge du parent. Advenant une telle situation, un appel sera effectué aux parents (au numéro figurant au dossier famille dans sport plus) afin de les aviser de la situation et leur indiquer l'endroit où se trouve l'enfant. Un animateur accompagnera l'enfant jusqu'à l'endroit d'urgence et le parent devra s'y rendre le plus rapidement possible.

ALLERGIES

Si votre enfant souffre d'allergies, il doit en tout temps avoir son auto-injecteur d'épinéphrine dans son sac et facilement trouvable à l'intérieur de celui-ci. Si nécessaire, les médicaments essentiels aux premiers soins d'urgence seront administrés.



ENFANT MALADE

Les enfants qui présentent les symptômes suivants doivent demeurer à la maison :

- Fièvre, apparition ou aggravation d'une toux,
- Diarrhée;
- Vomissements au cours des 24 dernières heures;
- Éruption cutanée non diagnostiquée;
- Maladies infectieuses;
- Présence de parasites (poux).

SERVICE D'ANIMATION

Notre camp de jour est offert 8 semaines par été et ce 5 jours par semaine. L'horaire du camp est le suivant :

HORAIRE DU CAMP DE JOUR	
JOURS	HEURES
Lundi au vendredi	9H00 À 16H00

Il se peut que l'horaire diffère à l'occasion pour une grande sortie ou activité spéciale lors de l'animation du groupe. Il est donc important de regarder la programmation / calendrier (voir rubrique ci-dessous) afin de valider les heures et/ou activités de la semaine.

PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE / CALENDRIER

Notre programmation d'activité hebdomadaire (par groupe/par animateur) est disponible sur notre site web à www.rdl9.org onglet camp de jour et sous-onglet calendrier des groupes. Vous n'aurez qu'à choisir le groupe attiré à votre enfant.

Notez bien qu'advenant que le groupe quitte le site d'animation et que vous arriviez en retard, il est de votre responsabilité d'amener l'enfant au site prévu ou garder votre enfant avec vous si vous êtes dans l'incapacité d'amener l'enfant au site en question.

SITES D'ANIMATION

Nos activités de camp de jour se déroulent au Centre Saint-Denis (5115 rue Rivard, coin Laurier), au site Lambert-Closse (5840 Saint-Urbain, coin Bernard). Il se peut qu'advenant qu'un site ne soit pas disponible pour l'été, nous transférons nos services à un site entendu avec la C.S.S.D.M. et la Ville de Montréal. Vous serez alors avisé de ce changement sur notre site web. Tout changement de site le sera pour un été complet.



GROUPES D'ÂGE ET RATIO

Nos groupes sont divisés par âge

GROUPES D'ÂGE	
ÂGES	RATIOS
4-5 ANS (BOUT D'CHOUX)	1 ANIMATEUR / 8 ENFANTS)
6-12 ANS	2 ANIMATEURS / 30 ENFANTS

Nous divisons les groupes selon le nombre d'animateurs. Ainsi, lorsque nous procédons à l'élaboration des listes, nous obtenons des groupes divisés ainsi :

- Groupe 1 : 6 ans
- Groupe 2 : 6-7 ans
- Groupe 3 : 7-9 ans
- Groupe 4 : 9-12 ans

Bien que nous tentions au maximum que l'enfant demeure avec le même groupe tout au long de l'été, il peut nous arriver parfois que nous devons transférer (la date de naissance faisant foi) un enfant si d'autres enfants plus vieux ou plus jeunes arrivent au camp lors d'une semaine "X"

De plus, un camp de jour est une manière de fraterniser et une belle occasion de se faire de nouveaux amis. Il est donc inutile de procéder à des demandes en indiquant que votre enfant désire être avec une liste d'amis déterminé. Il serait difficile de combler les demandes particulières de tout un chacun compte tenu du nombre d'enfants présent chaque semaine.

CAMP DE JOUR SPÉCIALISÉ

Nous offrons depuis plusieurs années des camps de jour spécialisés dans diverses sphères. Lors du choix d'un camp spécialisé l'horaire prévu est habituellement ainsi :

- 9h00 à 12h00 : activités en lien avec le camp spécialisé en question
- 12h00 à 12h45 : dîner
- 12h45 à 16h00 : Animation de camp jour régulier

Lors des grandes sorties, nos camps de jour spécialisés effectuent les sorties en même temps que notre camp de jour régulier.

RÈGLEMENTS À L'ACCUEIL

Lors de votre arrivée le matin, il est important de s'assurer que votre enfant rejoigne son groupe. Advenant un retard, il est impératif de vous en assurer aussi.



En fin de journée, un membre de l'équipe validera votre identité à l'entrée par un mot de passe que vous aurez choisi lors de l'inscription et les personnes indiquez dans le dossier de l'enfant et qui seront autorisées à prendre l'enfant.

SERVICE DE GARDE

DESCRIPTION

Lors de votre inscription vous avez opté pour notre service d'accueil prolongé ? Voici l'horaire :

HORAIRE DU SERVICE D'ACCUEIL PROLONGÉ	
JOURS	HEURES
Lundi au vendredi	7h00 à 9h00
Lundi au vendredi	16h00 à 18h00

Ratio de 1 animateur pour 20 enfants

Il s'agit d'un prix fixe pour la semaine. Nous n'offrons pas de période "à la pièce" lors de notre camp de jour. Lors des journées d'absences, aucun remboursement ne sera possible.

FRAIS DE RETARD

Des frais de retard de 5.00\$ / 5 minutes seront facturés à votre compte et vous aurez 24h pour payer le tout (un appel de courtoisie sera effectué de notre part afin de confirmer avec vous le paiement sur la carte de crédit au compte).

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Notre équipe de direction est composée d'un directeur général (Dominic LeBlanc), d'un directeur adjoint (Jonathan Villemus), d'une coordonnatrice de notre site Lambert-Closse (Karen Perez), d'un adjoint à la programmation et coordonnateur du site Centre Laurier (Franck Tchouassi) et d'un(e) adjoint(e) administratif-ve (à venir)

Notre équipe compte également 17 animateurs de groupe et quelques aide-animateurs bénévoles. Chaque animateur de groupe a reçu une formation en premiers soins ainsi que la formation DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) pour assurer la sécurité et la qualité de l'animation de groupes de jeunes de 5 à 12 ans.



Pour toutes questions générales, vous pourrez vous référer en tout temps à un employé (animateur ou membre de la direction). Tous se feront un plaisir de répondre à vos interrogations ! Pour toutes questions spécifiques, nous vous invitons à discuter avec un membre de la direction afin d'être certain que vous recevez les bonnes informations.

JOURNÉE TYPE

7h00 à 9h00 : Période d'accueil des enfants au service de garde / animation

9h00 à 9h15 : Rassemblement et prises de présences

9h15 à 10h15 : Période de jeux au centre et/ou départ pour les sites d'animation

10h15 à 10h45 : Collation, crème solaire

10h45 à 11h45 : Période de jeux

11h45 à 12h45 : Dîner, crème solaire

12h45 à 15h00 : Période de jeux

15h00 à 15h30 : Collation, crème solaire

15h30 à 15h45 : Système de motivation

15h45 à 16h00 : Rassemblement de fin de journée (aucun départ pendant cette période)

16h00 à 18h00 : Service de garde / départ des enfants

Notez bien :

Cet horaire se veut un guide, il se peut qu'il soit modifié selon les activités prévues / réservation de visite ou encore lors des grandes sorties (pour cette dernière, les gens seront avisés sur le calendrier/agenda des groupes comme indiqué dans la rubrique précédemment)

NOS COORDONNÉES

SIÈGE SOCIAL :

RELANCE DES LOISIRS TOUT 9 INC.

5115 Rivard

Montréal (Québec)

H2J 2P2

514 274-7458

info@rdlt9.org

